

DISCOURS

Repas des Anciens

28/10/2017

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et du CCAS de HERSERANGE, de vous souhaiter la bienvenue pour cette rencontre annuelle tant attendue, pour vous, mais également pour la Municipalité.

C'est un vrai plaisir de vous recevoir et j'ai le sentiment que ce plaisir est partagé.

Cela me réjouit car vous perpétuez l'esprit de notre ville, dont vous connaissez l'histoire et à laquelle vous avez d'ailleurs contribué.

La bonne humeur qui se lit sur vos visages montre votre envie de vivre pleinement le moment présent.

Oui, vous allez boire (avec modération), manger, danser (sans modération), mais vous allez aussi discuter, échanger avec celles et ceux que vous n'avez pas vus depuis quelques temps, dans un cadre préparé spécialement pour vous par les

dynamiques et dévoués membres du CCAS et du Conseil Municipal.

Permettez-moi aussi de saluer les nouveaux venus, qui participent pour la 1^{ère} fois à cette rencontre, soit parce qu'ils sont « nouveaux retraités » ou parce qu'ils viennent d'autres communes et se sont inscrits à l'amicale cette année.

Je souhaite que vous puissiez apprécier ce moment convivial.

On se surprend toujours d'une rencontre que l'on espérait, mais aussi de celle que l'on n'attendait pas.

Dans tous les cas, c'est toujours des instants de vie que l'on apprécie.

Dans quelques instants, nous allons honorer et fêter 3 couples pour 60 années de vie commune.

Ainsi, ce sont 180 années, soit près de 2 siècles de vie à deux.

Que de souvenirs ! Les anniversaires sont souvent des moments où l'on évoque davantage les événements qui ont marqué tout le parcours de vie.

Que de bonheur, mais aussi que d'épreuves rythment nos vies.

Dans tous les cas, c'est toujours avec courage et optimisme que vous avez traversé les périodes difficiles, sachant que le bonheur, c'est aussi quelque chose qui se construit, jour après

jour, et qui demande beaucoup d'attention, car il n'est jamais acquis.

La Famille a été le socle de construction de votre existence. Vous l'avez placée au cœur de vos préoccupations et, aujourd'hui, du sommet de vos 50 et 60 années de mariage, vous la regardez avec amour et fierté. Vos enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants restent les principaux acteurs du film de votre vie.

Ils bénéficient de toute votre attention et vous savez comme moi qu'ils ne se mettent pas en peine de vous entourer de toute leur affection et reconnaissance.

Il en est de même pour l'attention particulière portée par la Ville de Herserange à ses Aînés.

Cette année, l'Amicale des Vieux Travailleurs a fêté ses 69 ans d'existence. C'était au lendemain de la guerre.

Déjà, Monsieur L'Hotellier, maire de l'époque, relayé par Monsieur Zaffagni dans les années 70, avait initié l'accompagnement et le soutien aux personnes retraitées ayant de faibles ressources.

Aujourd'hui, l'AVT est épaulée dans ses actions par la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale.

Ainsi, le CCAS met en place, depuis maintenant de nombreuses années des outils nécessaires à votre bien-être dans la Cité.

Chaque semaine, vous avez le loisir de participer, à la Résidence Blanche de Castille au goûter organisé par le CCAS. Je tiens dès à présent remercier les chevilles ouvrières de ces moments de détente et d'échanges : Mesdames SZALEK, DIDELOT, HOUVAIN, LELLIG et MATHEUS, qui réunissent toutes les conditions pour vous faire apprécier ces goûters.

Autre initiative de la Municipalité en lien avec le CCAS : les colis de Noël et Pâques. Leur distribution assurée lors de permanences tenues dans chaque quartier permet aux membres du CCAS de vous rencontrer, au moins 2 fois par an, et deviennent, petit à petit, des instants privilégiés dans les relations entre la Municipalité et vous-mêmes.

Sans compter l'atelier « Sport » du lundi matin avec Gillian VOJETTA de l'association PHOENIX, qui réunit une trentaine de gymnastes chaque semaine.

Ou le transport à la demande, en lien avec TG, qui vous permet un service pour aller faire vos courses, avec les avantages du service à domicile.

Voici quelques exemples concrets de l'action de la Ville dans votre quotidien, qui s'accompagnent de nombreuses autres interventions, qu'elles soient d'ordre administratif, social, culturel,

Cette relation de proximité est un enjeu majeur pour le Conseil Municipal, qui multiplie des initiatives de ce type, afin de rencontrer, sur leurs lieux de vie, dans leur quartier, les herserangeoises et herserangeois, et de recenser leurs besoins, de résoudre les problèmes quotidiens relevant des compétences de la collectivité.

Ainsi, les élus se mobilisent lors des tours de ville dans les quartiers, durant lesquels ils viennent à votre rencontre sur votre lieu de vie, pour un moment d'échange et de proximité.

Ils se mobilisent encore par la tenue de permanences mensuelles dans chaque quartier, chaque 1^{er} mercredi du mois, toujours dans ce même esprit de proximité et d'efficacité. Ces

permanences sont gérées par les adjoints référents, accompagnés des conseillers de quartier.

Ces initiatives montrent bien notre volonté de faire avec vous, pour le développement et la sérénité de notre Cité.

Forts de ces échanges, la Ville travaille et développe des initiatives pour améliorer le quotidien de toutes et tous.

Permettez-moi de mettre l'accent sur 2 projets :

Le premier concerne la Maison de Santé au 100, rue de Paris. Initiée en 2008 par un travail de longue haleine d'un groupe de travail sur la désertification médicale, je me félicite aujourd'hui de pouvoir permettre cette proximité de soins à de nombreuses personnes de notre Ville mais également du Bassin.

Avec l'installation d'un ascenseur panoramique des plus innovants, ce sont actuellement, 2 médecins généralistes, 2 dentistes, 2 cabinets infirmiers, 1 kinésithérapeute, 1 ostéopathe, 1 sage-femme, 1 diététicienne, 1 psychologue qui exercent quotidiennement au sein de cette maison de santé.

Sans oublier SOS médecins qui organise des permanences de soins les soirs et week-end.

Et demain, cette maison de santé prendra encore de l'ampleur, avec l'installation d'un ophtalmologue et d'un orthophoniste.

La réussite de cet espace de santé repose également sur un travail de réseau incroyable à l'initiative du cabinet médical, et les prochains mois vont permettre d'intensifier l'offre de soins avec la mise en place d'un plateau de médecins et un rapprochement avec les facultés de médecine.

Les professionnels installés sur cet espace sont à remercier grandement pour leur implication dans nos préoccupations quotidiennes et dans la mise en place de solutions innovantes pour garantir les soins pour tous.

Parallèlement à ce projet « santé », un autre projet phare de la Municipalité est sur le point d'ouvrir ses portes.

Je veux bien évidemment parler de la construction de l'espace loisirs enfance, qui accueillera simultanément, les services périscolaires et extrascolaires municipaux dès janvier 2018, et la crèche associative à partir d'avril 2018.

Ce projet, sur lequel nous y travaillons depuis 2004, avec l'ensemble des partenaires institutionnels et financiers, a mobilisé 3 millions d'euros, financés à 68 % par de nombreux partenaires : Conseil départemental, régional, Etat, Europe, CAF, ...

Cette nouvelle structure permettra l'optimisation des conditions d'accueil des enfants en cantine, en activités de loisirs, ... avec également l'embauche d'un cuisinier qui assurera la préparation des repas sur place.

C'est un effort municipal important en direction des enfants, après un programme de rénovation des écoles de la Ville.

Pour aujourd'hui et demain, les projets sont également nombreux et mobilisent notre énergie.

La reconquête de l'espace STUL, maintenant vide de tout bâtiment, est un enjeu fort pour le Herserange de demain. Conjointement, et à proximité même de cet espace, le quartier prioritaire Concorde dans le cadre de la Politique de la Ville nous laisse présager, dans le cadre de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, une nouvelle vision des espaces des quartiers de la Concorde et de Landrivaux.

Un autre espace de construction évolue également depuis plusieurs mois : le Lotissement Saint Pierre, avec la commercialisation de plus d'une dizaine de parcelles, laissant place à de nouvelles habitations, de nouveaux habitants et une urbanisation de ce quartier, cœur de notre ville.

Vous le voyez, la Ville est en mouvement. Nos projets sont encore nombreux, leur réalisation sera, bien entendu, fonction des moyens à notre disposition.

Les commissions municipales ont la charge de planifier les opérations prévues.

Elles ont du travail car les thèmes sont vastes.

L'enfance, l'urbanisme, le patrimoine, le sport, la culture et les loisirs composent principalement l'intégrale mathématique à résoudre.

Tout cela pour vous dire que nous ne sommes pas en panne de projets, mais que c'est le carburant qui devient rare, et, en plus, il est cher.

Dans tous les cas, vous pouvez compter sur toute la force des membres du Conseil Municipal, du CCAS et des Associations, pour vous apporter à la fois notre soutien et vous dit aussi que nous avons envers vous le devoir de la reconnaissance.

Maintenant, nous allons passer à la partie culinaire et musicale de cette rencontre.

Aujourd'hui, nous avons 2 orchestres que je tiens à remercier : l'un en cuisine, l'autre sur l'estrade.

En ce qui concerne la cuisine, elle est dirigée par Monsieur CLEMANN. Une parfaite illustration de la mobilisation de notre commerce local.

Nous lui faisons confiance, accordez-lui la vôtre. Ils ont besoin de nous.

Quant à la musique, c'est l'orchestre de Jean-Claude Hausmann qui se produit pour la première fois lors d'une réception des aînés.

Il me reste à vous remercier de votre écoute patiente et attentive.

Je vous souhaite, au nom de toutes celles et de tous ceux qui m'entourent un bon après-midi, un bon appétit, et sachez que la lumière du jour qui pénètre cette salle n'est rien comparée à la lueur que vous lui donnez.

Permettez-moi de retenir encore un peu votre attention pour mettre à l'honneur les 3 couples fêtant cette année leurs 60 ans de mariage.

Il s'agit de :

- Monsieur et Madame TUCCELLA
- Monsieur et Madame VANOLI
- Monsieur et Madame VEXLARD.

Un autre couple aurait du être présent pour son 50^{ème} anniversaire de mariage. Mais pour des raisons de santé, ils n'ont pu se joindre à nous aujourd'hui, et nous le regrettons.

Nous aurions du également mettre à l'honneur Madame Tibéri Thérèse, membre du Conseil d'Administration du CCAS, et son époux Edmond, à l'occasion de leur 60^{ème} anniversaire de mariage.

Ils ne sont pas parmi nous aujourd'hui car ils fêtent cet anniversaire en famille. Je les soupçonne d'avoir voulu se soustraire au discours du Maire, ce que je comprends bien !!